

**Versement de la prestation de sortie**.....  
Nom employeur précédent.....  
Nom | Prénom de la personne assurée.....  
Date de naissance

> Vous êtes sorti/e de la prévoyance professionnelle de votre employeur précédent est donc aussi de la Schweizer KMU Pensionskasse. Avec ce formulaire, vous avez la possibilité de nous indiquer où votre avoir épargné doit être transféré.

Veillez noter, sans votre avis, nous transférerons votre avoir à la fondation institution supplétive LPP après l'expiration du délai d'attente légal.

**1 Vous êtes à nouveau assuré/e auprès d'une caisse de pension par votre nouvel employeur ?** Dans ce cas, nous sommes tenus de transférer votre prestation de sortie à l'institution de prévoyance de votre nouvel employeur. Veuillez compléter le paragraphe 1.

**2 Vous n'avez pas (encore) un nouvel employeur ?** Dans ce cas, vous êtes prié/e d'ouvrir un compte de libre passage auprès d'une institution/banque de votre choix. Veuillez compléter le paragraphe 2.

**3 Vous quittez définitivement la Suisse, vous débutez une activité lucrative indépendante ou votre prestation de sortie est inférieur au montant annuel de vos cotisations ?** Dans ce cas, il est possible sous certaines conditions de faire payer la prestation de sortie en espèces. Veuillez compléter le paragraphe 3.

- 1  Transfert à la nouvelle institution de prévoyance  
Veillez joindre un bulletin de versement avec les coordonnées bancaires.

Nom de la nouvelle institution de prévoyance .....

Nom du nouvel employeur .....

Banque | Poste .....

IBAN .....

- 2  Transfert sur un compte de libre passage  
Veillez joindre un bulletin de versement avec les coordonnées bancaires.

Nom de la fondation de libre passage .....

Banque | Poste .....

IBAN .....

- 3  Paiement en espèces  
Veillez remplir également le formulaire «demande de paiement en espèces» (disponible sur notre site web).

.....  
Lieu | Date.....  
Signature